



Help . Garde alternée que certains mois

Par **Caroline**, le **20/06/2016** à **17:19**

Bonjour le papa de ma fille habite à 30 mns de mon domicile sauf 4 mois de l'année ou il est à plus de 2h de route . Il souhaite demander la garde alternée de notre enfant mais uniquement de septembre à décembre et de avril à juin , c'est à dire les mois où il habite près de nous mais pas l'hiver . . Est ce possible qu'un juge accorde une garde alternée à la convenance du papa ?

Je suis opposée à ce mode de garde mais je privilégie les liens de ma fille et de son père et je la lui laisse des qu'il le souhaite . Ma fille rentre au cp à la rentrée et je crains beaucoup qu'elle soit déstabilisée en cours d'année . Puis je faire valoir que cela va déstabiliser ma vie aussi ? Est il possible de mettre en place des gardes alternées qui sont "entrecoupées " ?
Merci de vos réponses . Caroline